



**Association
des Populations
des Montagnes
du Monde**

WWW.MOUNTAINPEOPLE.ORG

fph

FONDATION POUR LE PROGRÈS DE L'HOMME

ASSOCIATION DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE

PROGRAMME

COMMUNAUTÉS, TERRITOIRES ET GESTION DES RICHESSES NATURELLES

2010

APMM (Association des Populations des Montagnes du Monde)
50 boulevard Malesherbes 75008 Paris - France
Tel. : +331.42.93.86.60. - Fax : + 331.45.22.28.18.
charteapmm@gmail.com

L'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM <http://www.mountainpeople.org>) est née du premier Forum mondial de la montagne qui s'est tenu à l'UNESCO (Paris) et à Chambéry (France) en juin 2000. L'Association mondiale des populations de montagne a été créée pour faire entendre la voix des montagnards et l'expression de leur volonté. Aujourd'hui, l'APMM est présente dans plus de 70 pays, sur quatre continents. Elle est organisée en associations régionales ou nationales selon les grandes régions de montagne du monde : Europe, Amérique andine, Afrique du Nord, Afrique centrale et de l'Est, Afrique du Sud, Asie centrale, Himalaya, Asie du sud-est.

En 2002, plusieurs centaines de représentants des populations des montagnes du monde se sont retrouvés à Quito (Equateur) à l'invitation de l'Association des Populations des Montagnes du Monde pour répondre à une question centrale : les populations des montagnes du monde peuvent-elles exprimer une vision commune de la montagne qui leur permette de construire un projet collectif de développement équitable et durable? Et comment peuvent-elles agir ensemble pour sa réalisation? L'adoption en 2003 de la Charte des populations de montagne du Monde est le fruit de cette rencontre. La charte reflète les grands principes du vivre-ensemble montagnard, ses revendications et les engagements des participants¹.

TERRITOIRES ET GESTION DES RICHESSES NATURELLES: AU CŒUR DES IDENTITÉS MONTAGARDES

Les montagnes ont toujours été des milieux difficiles (altitude, pente, climat...) dont les communautés ont su tirer parti pour en vivre, échanger avec les autres territoires et milieux et créer des cultures originales. A travers l'histoire de l'humanité, les montagnes sont souvent devenues le refuge de populations opprimées qui ont survécu à toutes ces contraintes. Elles ont réussi à transmettre au monde la diversité de leur mode de vie et de culture, fondées sur la gestion de leur territoire et de ses ressources, selon leurs propres traditions et pratiques.

Aujourd'hui, elles sont menacées de destruction sociale, culturelle, économique parce que leurs territoires se révèlent être d'extraordinaires réservoirs de richesses pour des intérêts économiques et des pouvoirs qui leur sont complètement étrangers. La course aux richesses naturelles provoquée par la globalisation économique, la demande croissante en matières premières et l'épuisement des ressources naturelles de la planète ne permettent pas de mettre en place les mécanismes nationaux et internationaux qui laisseraient aux communautés le soin de décider de l'insertion de ces activités dans la gestion de leur territoire de façon équitable et en conformité avec leur vision du monde et de leur futur.

Ces pressions bien souvent vécues comme des agressions et des dépossessions : elles engendrent une perte de souveraineté sur la gestion des territoires et une détérioration des modes de vie. Les communautés revendiquent la préservation du contrôle de leurs richesses : foncier, eau, ressources minérales, forêts, etc. La survie des équilibres montagnards est menacée par l'exploitation intensive des ressources à laquelle s'ajoutent les phénomènes liés au changement climatique. Le réchauffement climatique provoque en effet des déséquilibres sur les écosystèmes affectant principalement la disponibilité des ressources hydriques tout au long des étages alimentés par les eaux des montagnes. On observe la fonte accélérée et généralisée des glaciers, la disparition des sources, etc. Ces deux phénomènes liés à l'activité humaine sur la planète sont des facteurs de profonde désorganisation des activités traditionnelles et des sociétés humaines montagnardes.

D'un point de vue politique, les populations de montagne sont très rarement reconnues dans leur capacité à contrôler et à gérer de manière responsable les ressources naturelles de leurs territoires. Depuis des millénaires, ce sont pourtant elles qui mettent en valeur et participent à la conservation de ces richesses grâce à leur travail et à des modes raisonnés et durables de gestion des ressources. En effet, au cours des siècles, ces populations ont élaboré des savoirs-faire, des « savoirs-être » et des pratiques qui leur ont permis de vivre dans ces milieux difficiles tout en conservant un équilibre entre l'action humaine et les dynamiques naturelles. Or, de plus en plus, les populations qui se mobilisent pour défendre leurs modes de gestion traditionnels sont le plus souvent réprimées par des pouvoirs publics soucieux de faciliter l'accès aux marchés des ressources des entreprises transnationales et de résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau, en électricité, etc. des mégapoles. La présence de mégaprojets sur les territoires génère des phénomènes de marginalisation et de mise « hors la loi » de populations engagées dans un processus de préservation ou de récupération du contrôle des activités sur leur territoire d'origine.

¹ Voir le texte de la Charte sur le site :
<http://www.mountainpeople.org/fr/histoire/charte.php>

Forts de ces constats, nous nous proposons, ensemble, de comprendre :

« À quelles conditions l'exploitation des richesses naturelles peut permettre aux populations de montagne de conserver les équilibres humains et naturels et leur garantir les conditions d'un développement durable et équitable sur leur territoire ? »

Pour ce faire, nous avons sélectionné plusieurs thèmes autour desquels nous vous invitons à témoigner de vos expériences :

- les mines
- l'eau
- les aires protégées
- les forêts
- les changements climatiques.

Sachant que les situations de conflit se multiplient autour des enjeux de contrôle et de gestion des ressources naturelles en zones de montagne (Etat central, pouvoirs locaux, multinationales, organisations internationales...), se pose, de manière urgente, la question des structures juridiques de la propriété, du foncier, des ressources naturelles et de leurs modes de gouvernance dans les différents territoires de montagne.

Pour recueillir et faire entendre la voix des populations montagnardes, l'APMM organise des ateliers régionaux en Afrique, en Amérique Latine, des forums incluant les expériences asiatiques et une large consultation, en invitant un vaste réseau d'acteurs de terrain à partager leurs expériences. Ces ateliers permettent de relayer les divers conflits et actions entreprises localement par les populations pour s'assurer un meilleur contrôle, un usage plus durable et une redistribution plus équitable des richesses de leurs territoires. L'APMM cherche à ouvrir des espaces pour que les populations de montagnes informent, dialoguent, réfléchissent ensemble, à partir de leurs expériences, à des principes de gestion, des pistes de mobilisation, de propositions et d'action autour de ces questions.

ECHANGE D'EXPERIENCES: DONNER LA PAROLE AUX POPULATIONS DES MONTAGNES

Au cours de cette année 2010, l'APMM organisera et participera dans divers pays à des ateliers thématiques qui permettront de recueillir des expériences en lien avec les thématiques choisies. Des ateliers auront lieu au Maroc, en Colombie et en Bolivie. **Cependant, il nous importe de donner une voix à toutes les populations de montagne désireuses de partager leurs expériences sur ces thématiques.**

Nous vous proposons donc de participer à cet échange d'expériences, autour de la thématique de la gestion des ressources naturelles dans un territoire de montagne. Afin d'assurer un minimum d'harmonisation entre les différentes études qui nous parviendront, nous vous proposons de suivre, dans ses grandes lignes, le canevas présenté dans la suite du document. En effet, notre objectif consiste à élaborer un travail de synthèse à partir des études de cas récoltées et à les présenter dans toute leur singularité, afin de faire ressortir la complexité et les particularités des dynamiques locales.

LES RENCONTRES MONDIALES D'OLORON EN SEPTEMBRE 2010 : VERS L'ELABORATION D'UNE CHARTE.

Ce large processus de consultation, de rencontres régionales et de forum culminera en septembre 2010 (25/09 au 03/10), lors des rencontres mondiales d'Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées, France) organisées par l'APMM autour du thème « Territoires de montagne, populations et gestion des ressources naturelles ». Dans le prolongement de la rencontre de Quito, l'APMM propose l'élaboration d'une Charte mondiale des ressources naturelles et des territoires qui sera le fruit d'un processus d'échange d'expériences et d'une réflexion menée collectivement entre les différentes populations des montagnes du monde.

ECHANGES D'EXPERIENCES : QUELLES PISTES ?

1. Présentation de votre territoire, de votre organisation

2. La grande question que l'on se pose

Grâce à votre expérience, nous voudrions trouver ensemble des pistes de réponse à la question de fond suivante :

« À quelles conditions l'exploitation des richesses peut permettre aux populations de montagne de conserver les équilibres humains et naturels et leur garantir les conditions d'un développement durable et équitable sur leur territoire ? »

À vous d'enrichir le questionnement ! Tous les points ci-dessous sont ouverts, ce ne sont que des pistes proposées ...

3. Quelles sont la ou les thématiques que vous traitez ? Quelles sont les dimensions transversales entre ces différents points ?

● Les mines : Quels sont leurs impacts ?

- Sur l'environnement : le stockage des résidus, la fuite des effluents, la pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques, la déforestation, ...)
- Sur la santé des hommes : eau potable, de quelle origine ? (émanation de gaz, malformations génétiques...) ; sur la santé des animaux ? sur l'état phytosanitaire ?...
- Sur le foncier : confiscation de terres, réduction des surfaces agricoles ou pastorales utiles, quelle concertation locale ou nationale avant l'ouverture de la mine ?...
- Sur la société : déstructuration sociale, culturelle et politique des communautés ; corruption ; nouvelles ressources financières (pour quelles catégories sociales?)...
- Sur l'économie et les infrastructures : quelles retombées locales ? Quels liens au territoire ?
- Etc ...

● L'eau : Pour qui ? Pour quoi faire ?

- Usages: quelle est la législation nationale sur l'eau ? Quel est le mode d'accès à l'eau potable ? à l'eau d'irrigation ? Qui est propriétaire de l'eau ?
- Barrages: qui décide de l'implantation des barrages ? Avec quelle concertation ? Pour quels usages sont-ils construits ?
- Politiques de distribution: qui arbitre entre les besoins des usagers de l'eau que sont les entreprises minières, hydroélectrique, industrielles, agricoles grandes et petites, les villes ? Qui régule les débits ? Comment se prennent les décisions ?
- Etc ...

● Les aires protégées : Par qui ? Pour quels usages ?

- Quelle est la législation nationale sur les aires protégées ?
- Celle qui vous occupe a-t-elle été créée pour la protection de l'environnement en général, ou d'une espèce en particulier ? Joue-t-elle un rôle positif ou négatif dans vos intérêts ? Y a-t-il des conflits avec les autorités de la « zone protégée » ? ?
- Qui la défend ? Qui la contrôle ? Quel financement ? Par qui ? Rôle des lobbies naturalistes ?
- Quel accès ? quelle utilisation possible par les populations locales ? par les étrangers ? Y a-t-il eu des brevets déposés ? des interdictions nouvelles liées à l'accès aux ressources des territoires ?
- Etc. ...

● Les forêts : Quel usage ?

- A qui appartiennent les forêts ? à la communauté locale ? à des particuliers ? à des entreprises forestières ? En propriété ou en concession attribuée l'État ?
- Quelle exploitation ? Sélective ou coupe à blanc ? Reboisement théorique ou effectif ? Avec quelles espèces ?
- Le bois est-il consommé ou transformé localement ou exporté ?
- Les populations locales ont-elles leur mot à dire ? Y a-t-il des retombées locales, économiques ou dans les infrastructures ?
- Etc. ...

● Les changements climatiques : Quelles incidences ? Quelles réflexions

- Quel est l'impact de la fonte des glaciers ? Sur votre accès à l'eau ? Sur la vie quotidienne de votre communauté ? Baisse des débits d'été, manque d'eau ? Sur l'approvisionnement des villes en eau potable ? ...
- Quels sont les impacts sur les économies montagnardes: tourisme, cultures agricoles, élevage....?

• Etc. ...

• Pour ce point et pour tous les points précédents, quelles sont les propositions des acteurs pour penser local et agir global : à partir du constat local quelle action globale entreprendre pour faire corps et se faire entendre ?

4. Dans quelle zone géographique se situe votre étude ?

• - Continent, pays, province, localité

5. Quels sont les différents acteurs en présence ?

• Entreprises, associations, ONG, syndicats, Etat, pouvoirs locaux, Eglise(s), autres ?

6. Contexte et problématique

• Quels sont les grands enjeux qui caractérisent la situation que vous nous présentez ?

• Contexte politique national, régional, provincial, local ; bénéficiez-vous d'appuis internationaux ?

7. La communauté est-elle dans une situation conflictuelle, si oui, quel est le (s) motif (s) du conflit ?

• Quel a été le ou les éléments ou encore l'événement déclencheur du conflit ?

• Présenter les grandes étapes du conflit et un état des lieux sur l'évolution de la situation

• Quels sont les principaux impacts négatifs subis par les populations, l'environnement, les espèces animales, etc. ?

8. Les principaux obstacles rencontrés dans la mobilisation

9. Quels sont les aspects légaux qui peuvent ou ont été déterminants ?

• - Droit coutumier, lois et autres textes légaux, législations régionales, internationales, actions judiciaires...

10. Présentation de pistes de réflexion, de mobilisation, d'action

11. Quels principes et propositions vous semblent essentiels à mettre en avant pour permettre une meilleure gestion des ressources naturelles qui respecte les équilibres humains et naturels des territoires de montagne ?

QUELQUES CONSIGNES POUR L'ELABORATION DE VOTRE DOCUMENT

– À travers ce travail commun, nous voulons que la voix des populations de montagne se fasse entendre et soit relayée au niveau international. Nous vous incitons donc, dans la mesure du possible à travailler dans un style direct, à partir de paroles de montagnards, recueillies sur le terrain.

– Afin de pouvoir traiter vos textes au mieux, nous vous demandons un document synthétique, d'une quinzaine de pages maximum.

– Il serait également très utile de joindre quelques photos afin d'illustrer votre étude de cas, les acteurs mobilisés sur le terrain. Nous désirons donner une voix mais aussi un visage aux montagnards engagés dans des actions pour conserver ou récupérer le contrôle sur leurs richesses naturelles.

– Si vous disposez de vidéos qui illustrent l'étude de cas présentée, merci de nous les mentionner et de nous en acheminer une copie afin que nous puissions les diffuser lors de la rencontre mondiale d'Oloron en septembre-octobre 2010.

Pour toute question, ou si vous êtes intéressés à participer à cette initiative, n'hésitez pas à nous contacter à cette adresse : charteapmm@gmail.com